



Numéro de l'acte	2014-233-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	5.2.2

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2014**

### **QUESTION N°2014-233**

**ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE** : SPL INNOVA –  
RAPPORT DES ADMINISTRATEURS - EXERCICE 2013

**RAPPORTEUR** : Madame Caroline SAUDEMONT

---

Les comptes annuels 2013 de la société publique locale « INNOVA » ont été approuvés en assemblée générale ordinaire le 29 septembre 2014.

L'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance.

- **Les représentants de la Ville au sein de la SPL INNOVA**

Mme Caroline SAUDEMONT, représentante de la Commune d'Arques, membre du Conseil d'Administration

M James MUNCK, représentant de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, membre du Conseil d'Administration

Il est précisé que ces représentants ne touchent aucune rémunération, au titre de leur qualité de membre du Conseil d'Administration de la SPL.

- **L'objet de la SPL INNOVA**

La SPL INNOVA a pour vocation d'intervenir dans les domaines de l'aménagement, de la construction d'équipements publics et de la promotion de bâtiments à finalité commerciale ou industrielle comme nouvel opérateur auprès notamment :

- des collectivités du Nord - Pas-de-Calais principalement et de leurs groupements, du Conseil Général, du Conseil Régional et des organismes à vocation publique ou parapublique
- des acteurs économiques, investisseurs, promoteurs, industriels, entreprises de services

Elle met au service des élus et des privés ses moyens humains et techniques, son expérience et ses compétences afin d'assurer sous leur contrôle, toutes les missions relevant du management de projet.

INNOVA intervient, exclusivement pour ses actionnaires, sur leurs territoires, dans les domaines de compétences, depuis le stade de la programmation, aux études préalables

destinées à apprécier la faisabilité des projets, jusqu'à l'achèvement de sa réalisation et peut en assurer en cas de besoin le portage financier.

Elle prend notamment en charge les aspects administratifs, fonciers, juridiques, financiers, ainsi que le pilotage et la coordination de tous les intervenants à l'acte de construire, maître d'œuvre, techniciens, entreprises... qui sont désignés en accord avec ses donneurs d'ordres, en toute transparence, dans le respect des procédures.

Elle intervient également dans les mêmes conditions pour étudier et réaliser tout projet d'extension et de développement qu'il soit de nature urbaine, commerciale, touristique ou industrielle.

- **La participation de la ville dans le capital social**

Par délibération du 17 juin 2011, la ville d'Arques a décidé de participer au capital à hauteur de 9 900 €.

Le capital s'établit à 252 900 € répartis comme suit :

Collectivités	Capital	En %	Administrateurs
CA de Saint-Omer	66 300 €	26.22 %	3
CC de Fruges	12 000 €	4.74 %	1
CC du Montreuillois	11 400 €	4.51 %	1
CC de la Morinie	9 200 €	3.64 %	1
CC du Saint Polois	15 500 €	6.13 %	1
Aire-sur-la-Lys	10 000 €	3.95 %	1
Arques	9 900 €	3.91 %	1
Béthune	26 400 €	10.44 %	2
Longuenesse	11 700 €	4.63 %	1
Merville	8 800 €	3.48 %	1
Saint-Omer	15 700 €	6.21 %	1
CC du Pernois	7 000 €	2.77 %	
Clarques	300 €	0.12 %	
Coyecques	600 €	0.24 %	
Coulogne	5 800 €	2.29 %	
Fauquembergues	1 000 €	0.4 %	
Frévent	4 000 €	1.58 %	
Fruges	2 800 €	1.11 %	
Gonnehem	2 400 €	0.95 %	
Grenay	6 700 €	2.65 %	
Hallines	1 400 €	0.55 %	
Couture	2 700 €	1.07 %	
Laventie	4 900 €	1.94 %	
Montreuil-sur-Mer	2 500 €	0.99 %	
Morbecque	2 700 €	1.07 %	
Norrent Fontes	1 400 €	0.55 %	
Racquingham	2 300 €	0.91 %	
Sailly-sur-la-Lys	4 100 €	1.62 %	
Wizernes	3 400 €	1.34 %	
<b>TOTAL</b>	<b>252 900 €</b>	<b>100.00 %</b>	<b>16</b>

Assemblée  
Spéciale :  
2

- **Situation et activités au cours de l'exercice 2013**

L'immatriculation de la SPL INNOVA s'est faite au 18/03/2013 au Tribunal de Commerce de Boulogne-sur-Mer.

L'année 2013 a été consacrée à l'étude des projets suivants :

- Frévent : aménagement de l'ancienne gare sur un périmètre opérationnel de 44 892 m<sup>2</sup> (construction d'environ 82 logements et d'équipements publics)
- Merville : aménagement du site Engrais Nord France sur un périmètre opérationnel de 44 550 m<sup>2</sup> (construction d'environ 150 logements collectifs, des commerces, des équipements publics et des services)
- Gonnehem : aménagement du site Cournery sur un périmètre opérationnel de 20 000 m<sup>2</sup>. Le programme prévisionnel regroupe la construction d'environ 40 logements constitués de lots libres de constructeurs et de logements groupés et des équipements publics (crèche, maison des associations, cantine scolaire)
- Sailly-sur-la-Lys : aménagement en centre-ville : logements, services, regroupement scolaire
- Wizernes : aménagement de la rue d'Hallines et de la RD 2012
- Hallines : réfection de la salle des fêtes communale et de ses extérieurs
- Grenay : aménagement de l'entrée de la commune sur un périmètre opérationnel de 20 000 m<sup>2</sup>. Le programme prévisionnel regroupe la mise en sécurité de l'entrée de ville, la hiérarchisation des espaces et la construction de logements, de commerces et de services.

Pour certaines de ses opérations, ont été signés plusieurs mandats :

- Wizernes : mandat pour l'aménagement de la rue d'Hallines et de la RD 212
- Hallines : mandat pour la réfection de la salle des fêtes
- Frévent : mandat pour l'aménagement de l'ancienne gare

- **Situation financière en 2013**

Les charges d'exploitation se sont élevées à 67 744 €.

Elles comprennent :

- Les dépenses engagées sur les différents projets : 0 €,
- Les charges de fonctionnement: 29 644 €,
- Les impôts et taxes : 353 €,
- Les charges de personnel : 37 244 €,
- Les dotations aux amortissements : 503 €.

Les produits se sont élevés à 1 586 €.

Le résultat de l'exercice 2013 se solde ainsi par un déficit de 66 158 €.

Concernant le bilan, celui-ci s'établit comme suit :

<b>ACTIF</b>	<b>Montant</b>	<b>PASSIF</b>	<b>Montant</b>
Capital souscrit non appelé	126 450 €	Capital social ou individuel	252 900 €
		Résultat de l'exercice	-66 158 €
Concessions, brevets, droits similaires	1 515 €		
Autres immobilisations corporelles	1 314 €	TOTAL CAPITAUX PROPRES	186 742 €
Autres titres immobilisés	10 000 €		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	12 829 €		
		Emprunts	45 150 €
Disponibilités	23 459 €	Associés	3 000 €
Charges constatées d'avance	3 227 €	Fournisseurs	24 441 €
Valeurs mobilières de placement	100 000 €	Dettes fiscales et sociales	15 643 €
Autres créances	6 684 €	Autres dettes	674 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT	133 371 €	TOTAL EMPRUNTS ET DETTES	85 908 €
TOTAL GENERAL	272 650 €	TOTAL GENERAL	272 650 €

Le montant total des capitaux propres s'établit au 31 Décembre 2013 à 186 742 €.

- **Perspectives 2014**

Les efforts sont consacrés au développement du chiffre d'affaires et à la poursuite des dossiers en cours.

Madame le Maire et Monsieur James MUNCK, membres de la SPL ne prennent pas part à la lecture ni à l'approbation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à 21 voix contre, six voix pour, décide :

- De se prononcer défavorablement sur le rapport annuel des administrateurs de la SPL INNOVA au titre de l'année 2013.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 08 décembre 2014

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT